



Ensemble des céramiques issues de l'enclos fossoyé daté de La Tène moyenne (LTC1/D1 ; fin 3<sup>e</sup>-début 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) (photo P.-P. Sartieaux et C. Leduc, serv. Archéologie, dir. ext. Hainaut I).

une largeur de 0,50 m à 0,70 m. Son profil en cuvette et à fond plat présente deux remplissages distincts contenant tous deux du matériel céramique. Malgré un décapage minutieux, aucune trace d'élément à caractère défensif n'a pu être repérée. Le fossé-limite suivi dans son intégralité ne présente aucune interruption de creusement ; l'accès vers l'intérieur de l'enclos, dans l'état actuel des recherches, ne pourrait être précisé.

L'arasement conséquent des autres structures (la profondeur conservée varie de 0,05 m à 0,40 m) et



Fragment de céramique avec décor découvert dans l'une des fosses détritiques (photo P.-P. Sartieaux et C. Leduc, serv. Archéologie, dir. ext. Hainaut I).

leur mise au jour très épars ne permet pas de cerner l'organisation interne de l'enclos. Toutefois, l'absence de vestiges, au centre de l'aire d'occupation (2), suggère un espace libre de toute construction. Dans l'angle sud-ouest sont localisés quatre poteaux identifiés comme les vestiges d'un bâtiment de stockage (grenier ; 3) quadrangulaire de 3,20 m de côté. Vu le faible état de conservation de ces poteaux, dont la profondeur varie de 0,05 m à 0,12 m, on peut supposer que d'autres aménagements de ce type devaient se situer dans le voisinage immédiat bien qu'aucun vestige ne subsiste. En effet, habituellement les structures annexes telles que greniers, silos, fosses, sont groupées dans une zone périphérique des enclos.

Dans la moitié nord de l'enclos, deux ensembles de petites fosses circulaires, dont un présente un alignement régulier de trois fosses, pourraient être interprétés avec prudence comme des aires d'habitat (4-5).

À proximité de ceux-ci, deux chenaux ont été repérés. Le premier (6), orienté sud-est/nord-ouest et localisé au nord de l'aire d'occupation (4), permettait l'évacuation des eaux vers le fossé-limite. Le second canal (7) plus tardif, situé entre les deux supposés ensembles d'habitat et observé sur 18 m de long, recoupe l'enclos suivant un axe sud/nord. La position encaissée qu'occupaient ces deux aires suggère que ces deux petits chenaux devaient protéger l'espace nord des eaux de ruissellement.

Notons également qu'à l'extérieur de l'enclos, à proximité de l'angle nord-ouest, deux fosses rubéfiées (8-9) et deux fosses de moyennes dimensions (10), sans doute détritiques, ont été relevées. Les deux fosses dépitaires et l'enclos ont livré du matériel céramique qu'une première approche permet de dater de La Tène moyenne (LTC1/D1 ; fin 3<sup>e</sup>-début 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Les quelques rares tessons issus des aménagements internes à l'enclos ont également pu être datés de cette époque.

Une phase d'occupation postérieure à l'enclos a pu être appréhendée : cinq fosses, dont trois rubéfiées (11-12), ont été relevées. Deux d'entre elles recoupent le tronçon ouest de l'enclos quadrangulaire. Aucun matériel datant n'a pu être mis au jour dans les divers comblements de ces structures.

#### Bibliographie

- BLANCQUAERT G., DESFOSSÉS Y. & ROUGIER R., 1997. Les établissements ruraux au sein du Pays de Caux en Seine-Maritime (France), *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, V, p. 52-54.
- DEFNÉE A., 1993. L'habitat protohistorique en Belgique : classification typologique et organisation spatiale des bâtiments domestiques, *Lunula. Archaeologia Protohistorica*, I, p. 51-57.
- FRÉBUTTE C., 1998. Hameau de l'Âge du Fer et vestiges gallo-romains à Ladeuze (Hainaut), *Vie archéologique*, 49, p. 11-20.